

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Mise en place et adaptation de méthodes et outils de traitement de données économiques, démographiques et sociales
- Développement d'outils d'analyse et d'évaluation des politiques publiques et d'aide à la décision
- Veille documentaire (collecte, analyse, etc)
- Mise en forme de l'information produite (études, synthèse, rapports, bulletins...), présentation et diffusion des résultats
- Réalisation de prévisions, recommandations et perspectives économiques
- Évaluation de politiques publiques et impulsion de projets au niveau local, départemental, national ou européen
- Conseil et analyse économiques auprès d'institutions publiques ou privées
- Modélisation de décisions publiques
- Aide à la décision dans le secteur public ou privée

2. Référentiel de compétences

- Repérer les opportunités et les risques liés aux évolutions des marchés, des secteurs d'activité ou des technologies
 - Mettre en œuvre un dispositif de mémorisation des informations (bases et entrepôts de données) et de capitalisation des connaissances
 - Maîtriser les logiciels de gestion de base de données et de statistiques afin d'en exploiter les résultats
 - Mobiliser les méthodes d'enquête et de prospective
 - Estimer, tester puis modéliser des modèles économiques
 - Élaborer et évaluer des politiques publiques macroéconomiques et microéconomiques
 - Modélisation des comportements et de la décision dans un contexte d'incertitudes
 - Conduire l'analyse financière d'un projet, d'une stratégie économique, d'une politique publique, etc.
 - Maîtriser les techniques du benchmarking
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

MASTER – ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.